



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre la SARL Equicer et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de la SARL Equicer.

L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

### 2. Commande

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque le client renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription complété (transmission électronique, courrier).

L'inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

### 3. Tarif

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier. Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, la documentation et les prestations indiquées pour chaque option proposée dans le formulaire d'inscription.

### 4. Convention de formation et attestation

Les conventions de formation sont établies. L'attestation de présence est transmise en fin de formation, sous condition de l'émargement de la feuille de présence.

### 5. Règlement

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de la SARL Equicer.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. La SARL Equicer se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

### 6. Règlement par Ocpiat

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'Ocpiat dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Ocpiat qu'il aura désigné.

Si l'Ocpiat ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client. Si la SARL Equicer n'a pas reçu la prise en charge de l'Ocpiat au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'Ocpiat, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

### 7. Annulation d'une inscription

Toute annulation doit être signalée par écrit.

Une annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.

Une annulation intervenant moins de 5 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

### 8. Annulation d'une formation

La SARL Equicer se réserve le droit d'ajourner la formation en cas d'insuffisance de participants sous réserve d'en informer chaque participant par téléphone ou email au plus tard 5 jours ouvrés avant la date prévue. Une autre date pourra être proposée.

### 9. Champ d'application de la Politique de protection des données personnelles

EQUICER a toujours été particulièrement soucieux du respect des principes de protection de données personnelles et tient ici à vous faire part de ses démarches de mise en conformité avec l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Nous accordons beaucoup d'importance à la protection de vos données et nous souhaitons vous offrir des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées exigées par le RGPD. La présente politique de protection des données personnelles concerne les engagements d'EQUICER. Elle a pour but de vous informer sur le traitement de vos données personnelles en tant que client, prospect ou candidat dans le cadre d'un recrutement au sein d'EQUICER (ci-après l'utilisateur) Elle concerne l'ensemble des activités d'EQUICER. Sont expliqués ci-dessous l'origine et la nature des Données Personnelles que nous collectons, la raison de leur collecte, la façon dont nous les utilisons et les droits dont vous disposez sur ces données conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (la « Loi Informatique et Liberté ») et au Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016 (le « RGPD »).

### 10. Contestation et litiges

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce de Paris.